

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES
DU CARREFOUR DES CHRETIEN.NE.S INCLUSIF.VE.S
MAI 2024 - MAI 2025

Assemblée générale du CCI - 1er juin 2025

I. Rapport d'Activités

Célébration inclusives à la Cathédrale américaine de Paris pour la Marche des Fiertés 2024

Pour la deuxième année consécutive, le CCI a été co-organisateur de la célébration de la Marche des fiertés à la Cathédrale américaine, grâce à Hope, Arthur et Karine. Ce fut un moment bilingue, conviviale et inclusif.

Les participant.e.s de la célébration ont pu ensuite rejoindre le cortège de la Marche de Paris avec des pancartes :

Moment de ressourcement spirituel 21/21

Le moment spirituel proposé par Stéphane, Françoise et François tous les 21 du mois à 21 heures sur Zoom s'est poursuivi jusqu'à l'Automne, mais devant le trop faible nombre de participant.e.s, iels ont décidé de l'arrêter.

Création d'une ligne d'écoute pour les personnes victimes de thérapies de conversion

Au moment de la création du groupe de travail sur les thérapies de conversion en 2022, l'un des objectifs était de créer une ligne d'écoute pour les personnes victimes de thérapies de conversion. C'est en effet un point manquant dans les stratégies de lutte contre ces pratiques. Aucune église, aucune association pour le moment ne propose d'entendre la parole des victimes, et nous avons donc pensé qu'il était nécessaire d'en mettre une en place. Grâce à Brigitte, Stéphane et Valérie, ce projet est bien avancé : une charte a été rédigée et le groupe a pu vous présenter au cours de la retraite son projet et la manière dont iels veulent le mettre en place. Les prochaines étapes seront :

- communiquer autour de la ligne,
- et d'assurer sa pérennité humaine et financière.

(Laisser la parole à Valérie, Brigitte et Stéphane)

Organisation de la retraite 2025 et préparation de la retraite 2026

Grâce à Pierre et Anna, ainsi qu'à plusieurs membres du CA (Stéphane, Sacha, Brigitte, Marina, Nicolas et Valérie - qu'ils en soient à titre individuel et collectif remercié.e.s du fond du cœur) la retraite 2025 a pu avoir lieu dans de bonnes conditions.

La retraite nous est très chère et c'est d'elle qu'a découlé les projets qui sont nés avec les années et qui ont fait que le CCI est devenu plus qu'une retraite une fois l'an. Au fur et à mesure que le CCI grandissait en nombre et en force, l'organisation de la retraite s'est mise à tourner si bien qu'elle pouvait être déléguée à une équipe réduite qui a sans doute porté une charge trop lourde pour ses membres qui ont vécu une année compliquée.

Pour la prochaine retraite il faudra redémarrer l'organisation au niveau du CA. Celui-ci contient les ressources nécessaires et l'expérience acquise des précédentes éditions. C'est aussi lui qui peut le mieux redéfinir ce que doit être la retraite. Enfin, il semble important que plus de forces se joignent à l'organisation pour le moment afin d'identifier celles et ceux qui voudront s'investir volontiers.

Communication : site internet et réseaux sociaux

Le site internet du CCI a lui aussi montré cette année ses limites. Il ne correspond plus aux normes d'internet ce qui complique son affichage pour certain.e.s utilisateur.rice.s. Outil principal de notre communication, il a besoin d'être reconstruit dans un format plus simple d'utilisation.

Notre présence sur les réseaux sociaux (actuellement seulement Facebook) doit aussi être questionnée.

II. Rapport Moral

L'année qui s'achève a été particulièrement vivante et riche en événements humains pour le CCI. Ceux-ci ont montré que peut-être notre association avait atteint ses limites en terme de structure et d'organisation.

La réunion du CA du mois de février n'ayant pu se tenir dans des conditions propices à son bon fonctionnement, peu de décisions ont pu être prises.

Changement de nom

Ce point reste encore à l'ordre du jour de notre association, mais les travaux qui devaient avoir lieu n'ont pas pu se concrétiser. Le PV de l'AG 2024 contient donc les éléments nécessaires à la reprise de la discussion si elle est toujours voulue par l'Assemblée Générale.

Pour rappel : Discussion de l'AG 2024 sur ce point

Michel ou Nicolas : Réunis à Bruxelles et 4 pistes ont été abordées.

Piste 1 : conserver les initiales du CCI

Piste 2 : prendre une symbolique plutôt qu'un terme significatif

Piste 3 : utiliser le mot queer

Piste 4 : chercher dans d'autres registres

On conserve les pistes 1 et 3 : conserver les initiales ou utiliser le terme queer

Le mot inclusif n'était pas du tout utilisé et on a contribué à le répandre.

Interventions :

Dommage de supprimer le terme de chrétien car queer n'inclut pas la notion chrétienne.

Le terme inclusif n'est pas exclusif alors que le terme queer l'est quelque peu.

Inclusif n'est pas hyper clair, queer est plus utile.

Queer ok mais réserve car anglais.

Si ce sont des alliés, le terme queer ne doit pas changer. CCQA : carrefour chrétien des queers et Adelphe

Conflit générationnel Termes grecs ou anglais, c'est neutre.

Notre nom dit notre vocation, est-ce que nous sommes que tourner vers les lgbt ou est-ce que l'on comprend inclusif au sens large.

Est-ce en accord avec le CCI ? Réseau LGBTQIA+ et travailler sur le sous-titre.

Carrefour du Christianisme Inclusif : telle diversité Garder les initiales : connexion chrétienne pour l'inclusivité

Proposition : Pourquoi pas écrire sur un papier, chacun note sa proposition titre et sous-titre pour permettre que chacun s'exprime.

On a envie de beaucoup de choses, mais on est aussi limité. Beaucoup de demande de désirs et besoins à nourrir. Il y aura toujours un peu d'imparfait

Il revient donc maintenant à l'AG de dire ce que le CA devra faire :

- soit continuer la discussion sur les bases de la discussion de 2024

- soit laisser cette discussion de côté pour le moment.

Gouvernance et futur du CCI

Le CCI a été créé en association en 2017 pour donner une structure stable et assurer une continuité de la retraite annuelle, à laquelle les membres du CCI sont tout particulièrement attaché.e.s. Cette structure devait aussi permettre d'engager le CCI dans le débat public et militant sur les question LGBTQIA+, en apportant une plus-value chrétienne à ce débat. Ces dernières années ont montré toute la pertinence de ces deux axes : continuer le ressourcement spirituel de nos membres et nous engager dans la société et les Églises pour faire respecter nos droits.

Malgré la crise du COVID, par exemple, nous avons su maintenir ce lien si précieux qui nous unie. De même nous avons pu contribuer à différents débats : sur le respect des droits des personnes intersexes ou sur les thérapies de conversion, dans la mesure de nos moyens, mais sans avoir à rougir de nos engagements et de nos valeurs défendues.

Plusieurs discussions l'ont montré ces derniers mois, il y a aussi de fortes attentes de chacun.e d'entre nous sur ce que devrait faire ou pourrait être le CCI. Ce sont de vastes chantiers souvent, ambitieux dans le sens le plus noble du terme et qui correspondent effectivement à ce que le CCI peut se réclamer d'être.

Néanmoins, et malgré toute la bonne volonté de chacun.e, beaucoup de projets sont lancés dans l'enthousiasme, mais ne perdurent pas au-delà de quelques mois.

Les raisons en sont multiples. Permettez-moi d'en donner quelques-unes :

- Notre association travaille en réseau sur une vaste géographie, mais avec peu de moyen de rencontre physique. Le *distanciel* est importante pour les réunions, les échanges, les actions. Même si cela facilite le travail, il ne le simplifie pas, car il ne fluidifie pas les relations interpersonnelles qui s'en trouve parfois endommagées.
- A la création du CCI nous avons aussi voulu permettre une représentation de tout.e.s dans ses identités de genre et/ou ses orientations sexuelles, ses croyances, ses appartenances de lieu,... Je suis un fervent défenseur de ce système qui est le seul capable de rendre légitime notre association lorsqu'elle prend la parole sur les sujets qui nous concernent. Cette diversité est un bien précieux qu'il faut continuer de chérir et de mettre en pratique. Mais la difficulté reste que nos structures s'en trouvent complexes à gérer et que si certains niveaux de décision ne peuvent fonctionner efficacement, cela retombe sur un petit nombre de personnes qui justement ne sont plus assez légitimes pour prendre des décisions. Certes, il y a du quotidien qui ne nécessite pas de grands débats et qui peut être fait en petites équipes. Mais lorsque cela touche des sujets plus sensibles ou plus profonds pour le futur du CCI, nous ne pouvons faire l'économie de la légitimité au profit de l'efficacité, et c'est alors que chacun.e d'entre nous doit prendre sa part dans le collectif du CCI.
- Les débats de ces derniers mois, je l'ai dit, ont aussi montré des attentes immenses envers le CCI, ce qu'il devrait être, ce qu'il devrait faire. Une association qui ne rêve pas n'est pas vivante. C'est donc une bonne nouvelle qu'il y ait des envies, des attentes, des désirs. Mais il y a peu de projets : non par manque de moyens matériels (les finances sont saines et bonnes), mais par impossibilité de les soutenir dans le temps avec les moyens humains

nécessaires. Et lorsque cela peut être le cas, c'est au prix d'un coût personnel important pour celles et ceux qui y participent.

- Enfin, et je crois que c'est le plus important : qu'est-ce que le CCI vraiment ? Un lieu de rencontre spirituel ? Une association militante ? Les deux à la fois ? Je suis frappé comme nous avons du mal à communiquer au-delà de notre association qui nous sommes et ce que nous faisons.

Les difficultés que nous avons rencontrées ces derniers mois à presque tous les niveaux montrent que le CCI est à un moment de son histoire qui demande une réflexion plus large que la simple retouche cosmétique de ses structures. Il y a des questions essentielles à se poser :

- sur quoi concentrer nos actions à l'avenir ?
- sur quelles ressources compter ?
- comment assurer la légitimité de nos actions ?

Sans doute faudra-t-il dépasser l'organisation du CCI pour répondre à ces questions et lancer ce vaste chantier dans une contexte extraordinaire et plus légitime que ce que nous avons aujourd'hui.